



COMMISSION DE LA SANTÉ  
ET DES SERVICES SOCIAUX  
DES PREMIÈRES NATIONS  
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

La CSSSPNQL agit à titre de conseillère technique et consultante auprès des communautés des Premières Nations et de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador en matière de santé et services sociaux.

## OFFRE D'EMPLOI

### 2<sup>e</sup> affichage

#### **Conseiller-ère en soins infirmiers**

Poste régulier jusqu'en janvier 2019 avec possibilité de prolongation (35 heures/semaine)

#### **Sommaire des responsabilités**

Dans le respect de la mission, des orientations, des valeurs et des politiques générales de la CSSSPNQL, le/la titulaire du poste a le mandat de soutenir les communautés et organisations des Premières Nations (PN) en matière de soins infirmiers en offrant des conseils cliniques ainsi qu'en dispensant de la formation aux intervenants concernés. Il/elle est également responsable de les accompagner dans le développement et le maintien de liens avec le réseau québécois de la santé et des services sociaux et autres organismes pertinents.

#### **Plus spécifiquement**

- Agir à titre de personne-ressource en matière de soins infirmiers pour l'organisation et les communautés/organisations PN en mettant son expertise au service de tous.
- Élaborer et mettre en jour, en collaboration avec le secteur des communications, différents outils cliniques ou d'information destiné au personnel œuvrant au sein des communautés/organisations PN et veiller à leur distribution.
- Collaborer au développement de la pratique infirmière en développant ou en adaptant du matériel de formation destiné aux intervenants dans les communautés/organisations.
- Analyser les besoins et l'offre de formation pour supporter les services offerts par les communautés/organisations quant au développement des capacités de leur personnel.
- Effectuer les recherches et contacts nécessaires auprès de professionnels de la santé et services sociaux afin de développer et/ou compléter les corridors de services médicaux permettant la mise en place de services équitables et de qualité.
- Au besoin, organiser les rencontres avec les Conseils des Médecins, Dentistes et Pharmaciens des établissements de santé du Québec (CMDP) afin de favoriser le développement d'ententes de services (ordonnances collectives ou autres) et répondre aux questionnements de nature clinique.
- Supporter les communautés/organisations PN lors de l'implantation de nouveaux services en lien avec les soins infirmiers.
- Offrir un support clinique aux communautés/organisations tout au long du processus d'implantation et de suivi de services en matière de télésanté afin d'assurer le continuum de services.
- Participer à la mise et à jour et à la validation de guides méthodologiques de saisie de l'information clinique en lien avec les différents systèmes de gestion de l'information.
- Représenter l'organisation lors de rencontres aux niveaux régional et national dans son champ d'activités afin de faire connaître et de soutenir les intérêts des Premières Nations du Québec et du Labrador.
- Contribuer à la bonne marche des activités de l'organisation et au maintien d'un climat de travail axé sur l'entraide, la concertation et la collaboration.

### **Prérequis et conditions d'embauche**

- Baccalauréat en sciences infirmières et cinq (5) ans d'expériences pertinentes ou une technique en soins infirmiers et sept (7) ans d'expériences pertinentes.
- Être membre en règle de l'OIIQ
- Habileté à communiquer dans les deux (2) langues officielles à un niveau avancé.
- Expérience en transfert de connaissances et formation.
- Connaissance des programmes et services du réseau québécois de la santé et des services sociaux en plus des programmes fédéraux offerts aux Premières Nations.
- Connaissance du processus d'élaboration des plans de santé communautaire constitue un atout.
- Intérêt marqué pour travailler avec les Premières Nations.
- Connaissance et expérience du milieu des Premières Nations constituent un atout.
- Disponibilité à travailler et à voyager en dehors des heures normales de bureau.
- Détenir un permis de conduire valide

### **Habilités et attitudes recherchées**

- Autonomie.
- Capacité à établir des priorités.
- Capacité à respecter les échéances.
- Capacité à susciter la mobilisation.
- Capacité à travailler en équipe.
- Capacité de résolution de problèmes
- Capacité d'adaptation.
- Discrétion et respect de la confidentialité
- Habiletés de communication à l'oral et à l'écrit.
- Habiletés relationnelles (ouverture et facilité à établir des contacts).
- Leadership
- Proactivité.
- Rigueur et méthode
- Sens de la planification et de l'organisation.
- Sens de l'éthique

### **Conditions salariales**

Le salaire annuel brut à l'embauche se situe entre 51 415,00 \$ et 59 568,600 \$ et varie selon l'expérience du candidat. Notez que pour avoir accès au salaire de départ mentionné, le candidat retenu doit répondre aux exigences de formation académique et d'expérience minimales ou posséder les équivalences lorsque l'emploi le permet.

### **Date d'entrée en fonction**

8 janvier 2018

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre de motivation au plus tard 23 novembre 2017, à l'attention de :

Madame Laurie Villeneuve, conseillère en ressources humaines

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, local 102, Wendake (Québec) G0A 4V0

Télécopieur : 418-842-7045

Courrier électronique : [rh@csspnl.com](mailto:rh@csspnl.com)

*Seuls les candidats retenus en présélection seront contactés.  
La CSSSPNQL accorde une priorité aux Premières Nations  
et Inuits du Québec*